



## BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

### GARD

3 Septembre 2014

Contact :

[florence.bertrand@gard.chambagri.fr](mailto:florence.bertrand@gard.chambagri.fr)

[bernard.assenat@gard.chambagri.fr](mailto:bernard.assenat@gard.chambagri.fr)

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

[www.gard.chambagri.fr](http://www.gard.chambagri.fr)

Contact :

Julie Carou

[olive.nimes@wanadoo.fr](mailto:olive.nimes@wanadoo.fr)

Tél:04.66.04.50.34

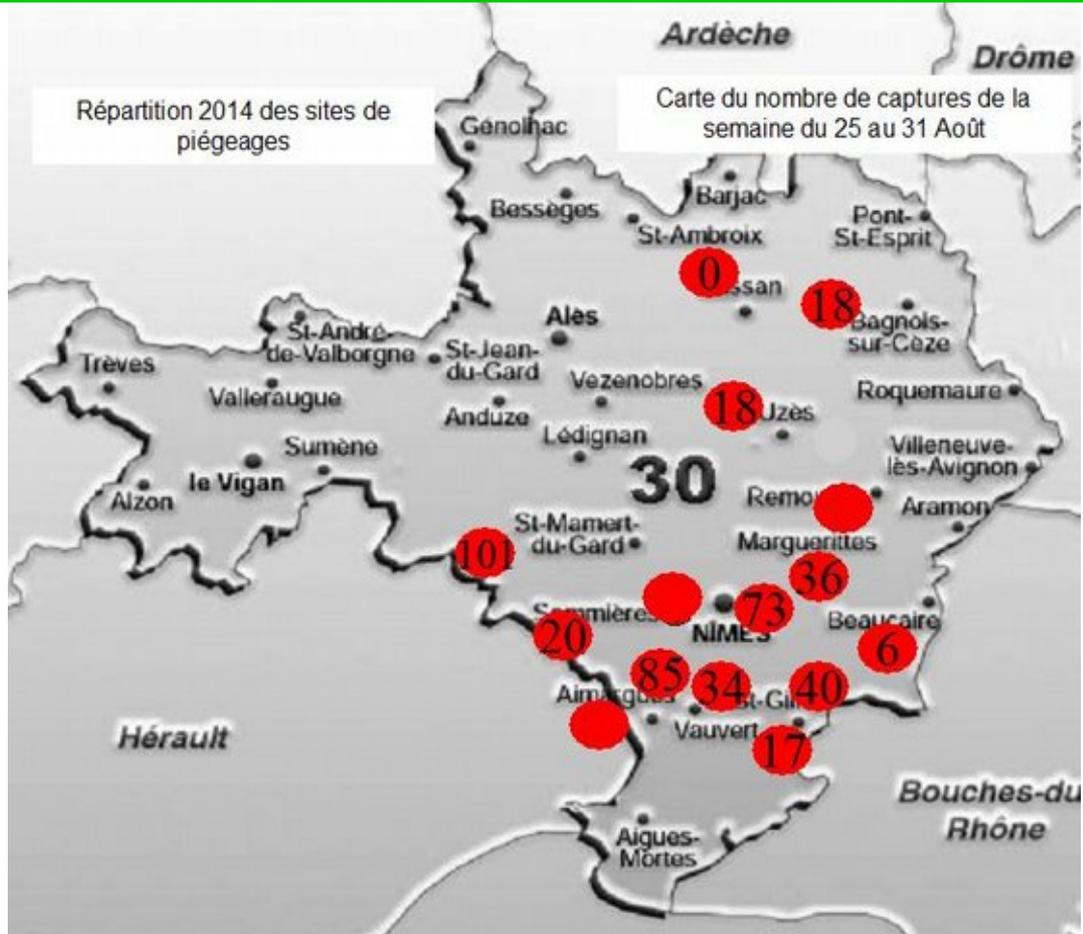
Bien que soleil et mistral soient présents, la mouche est toujours très active.

De plus le 3<sup>ème</sup> vol est en place sur les zones les plus précoces. Il s'installera dans les autres secteurs les prochains jours.

Le nombre élevé de mouches capturées par piège est élevé, un chevauchement des générations est probable.

Les dégâts sont considérables par endroit.

Il faut rester déterminé dans cette lutte contre ce ravageur. Un maintien efficace de la protection du verger doit être en place.



Quelque soit votre mode de production les conduites à tenir sont décrites dans le bulletin Infolive, via le lien suivant : <http://www.afidol.info/infolive2014>

Carte réalisée dans le cadre du :



Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien du :

